

- Faculté des sciences
- www.unine.ch/sciences

Excursions de botanique (3BL1119)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en biologie	Excursion: 4 j	Voir ci-dessous	3
Bachelor en systèmes naturels	Excursion: 4 j	Voir ci-dessous	3
Pilier principal B A - biologie	Excursion: 4 j	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Prof. Jason GRANT et des assistants

Contenu

Quatre excursions sur le terrain pour découvrir les différentes régions écologiques de la Suisse : Follatères (Valais), les Gorges de la Douanne, le Creux du Van, et la Tourbière Bois des Lattes.

Lors de chaque excursion les étudiant-e-s rempliront un questionnaire qui peuvent être utilisé comme aide-memoire pour l'examen. La présence est obligatoire à toutes les excursions. Toute absence doit être motivée par de justes motifs tel qu'indiqué dans le règlement d'études et d'examens de la Faculté des sciences (certificat médical, décès d'un proche, etc.).

Forme de l'évaluation

L'évaluation est divisée en deux : Premièrement, une séance d'examen à 15h le 29 mai 2020 sur le contenus des 4 excursions comptera pour 40% de la note finale.

Deuxièmement, il sera demandé à l'étudiant-e de confectionner un herbier d'au moins 60 espèces de plantes différentes (ptéridophytes, gymnospermes, angiospermes) dans des localités qui lui seront fournies lors des premières séances de travaux pratiques (Il est possible de récolter dans d'autres localités après accord du professeur responsable). Un rapport écrit avec la liste des espèces observées devra être remis avec l'herbier. Pour chaque récolte il devra être mentionné de façon précise la localité de récolte, son écologie, la date et la détermination précise de la plante. Du matériel de séchage (cartons) et séchoir seront à la disposition des étudiants. L'évaluation de l'herbier prendra en compte la bonne identification des espèces mais également le soin apporté à la récolte et au séchage des échantillons. Les étudiants peuvent se mettre en binômes après accord du professeur responsable et devront, dans ce cas, rendre un herbier de 120 espèces de plantes différentes. L'herbier sera noté et comptera pour 60 % de la note finale. Cet herbier devra être rendu soit le mardi 2 juin 2020 pour la session de juin 2020, soit le mardi 18 août 2020 pour la session Session d'août 2020.

La non remise de l'herbier entraîne un échec pour l'évaluation des travaux pratiques de floristique avancée et, ce, indépendamment de la note obtenue pour la séance d'examen de détermination de plantes. En cas d'échec à la première tentative ou de résultat insuffisant non compensé, l'étudiant-e doit se manifester sans délai auprès du professeur responsable afin d'organiser un rattrapage. Un échec à la confection de l'herbier de 60 espèces entraînera la confection d'un herbier de 120 espèces pour valider l'examen.

Documentation

Guide des Excursions de botanique disponible.

Pré-requis

TP de botanique générale

Forme de l'enseignement

Excursions botaniques à l'extérieur en Suisse.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Faculté des sciences
- www.unine.ch/sciences

Excursions de botanique (3BL1119)

- Reconnaître
- Découvrir
- Pratiquer